



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-70006>

Département(s) de publication : **80**

Annonce n° **24-70006**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU Amiens-Picardie

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Location, maintenance et entretien de fontaines réfrigérantes et prestations associées pour le GHT Somme Littoral Sud

Description : Location, maintenance et entretien de fontaines réfrigérantes et prestations associées pour le GHT Somme Littoral Sud

Identifiant de la procédure : 75c36025-539c-4267-9145-9ce716b099a9

Avis précédent : 677859-2023

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 42968100 Distributeurs de boissons

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 881,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Location, maintenance et prestations associées de fontaines réfrigérantes pour services d'hospitalisation et self

Description : Location, maintenance et prestations associées de fontaines réfrigérantes pour services d'hospitalisation et self

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 42968100 Distributeurs de boissons

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 630,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 : Prix de la solution proposée : (pondération - 450 points)

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Qualité technique du matériel proposé : (pondération - 500 points) - Sous-critère 1 : Qualité des machines : fonctionnalités, résistance, filtration (150 points) - Sous-critère 2 : Organisation des prestations : installation et retrait des machines, délais, interlocuteurs dédiés et moyens de communication (175 points) - Sous-critère 3 : Maintenances préventive et curative : suivi, modalité d'organisation de la maintenance, moyens humains dédiés (175 points)

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 : Développement durable dans le cadre de l'exécution du marché (pondération - 50 points)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La pondération peut être exprimée par des critères.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12

du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir prévu aux articles R421-1 à R421-7 du CJA contre les clauses réglementaires du contrat et pouvant être exercé dans un délai de deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché est rendue publique CE 10 juillet 1996 Cayzeele. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application "Télérecours citoyen" accessible par le site <https://www.telerecours.fr/>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Location, maintenance et prestations associées de fontaines réfrigérantes pour salle d'attente et autres

Description : Location, maintenance et prestations associées de fontaines réfrigérantes pour salle d'attente et autres

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42968100 Distributeurs de boissons

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 240,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 : Prix de la solution proposée : (pondération - 450 points)

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Qualité technique du matériel proposé : (pondération - 500 points) - Sous-critère 1 : Qualité des machines : fonctionnalités, résistance, filtration (150 points) - Sous-critère 2 : Organisation des prestations : installation et retrait des machines, délais, interlocuteurs dédiés et moyens de communication (175 points) - Sous-critère 3 : Maintenances préventive et curative : suivi, modalité d'organisation de la maintenance, moyens humains dédiés (175 points)

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 : Développement durable dans le cadre de l'exécution du marché (pondération - 50 points)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La pondération peut être exprimée par des critères.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de pouvoir prévu aux articles R421-1 à R421-7 du CJA contre les clauses réglementaires du contrat et pouvant être exercé dans un délai de deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché est rendue publique CE 10 juillet 1996 Cayzeele. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application "Télérecours citoyen" accessible par le site <https://www.telerecours.fr/>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif d'Amiens

5.1 Lot : LOT-0003

Titre : Maintenances des fontaines appartenant aux établissements du GHT Somme Littoral Sud et prestations associées

Description : Maintenances des fontaines appartenant aux établissements du GHT Somme Littoral Sud et prestations associées

Identifiant interne : Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 42968100 Distributeurs de boissons

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 11,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 1 : Prix de la solution proposée : (pondération - 450 points)

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Qualité technique du matériel proposé : (pondération - 500 points) - Sous-critère 1 : Qualité des machines : fonctionnalités, résistance, filtration (150 points) - Sous-critère 2 : Organisation des prestations : installation et retrait des machines, délais, interlocuteurs dédiés et moyens de communication (175 points) - Sous-critère 3 : Maintenances préventive et curative : suivi, modalité d'organisation de la maintenance, moyens humains dédiés (175 points)

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 : Développement durable dans le cadre de l'exécution du marché (pondération - 50 points)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : La pondération peut être exprimée par des critères.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours pour excès de

pouvoir prévu aux articles R421-1 à R421-7 du CJA contre les clauses réglementaires du contrat et pouvant être exercé dans un délai de deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché est rendue publique CE 10 juillet 1996 Cayzeele. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application "Télérecours citoyen" accessible par le site <https://www.telerecours.fr/>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU Amiens-Picardie

Numéro d'enregistrement : 26800014800018

Adresse postale : 1 Place Victor Pauchet

Ville : AMIENS

Code postal : 80054

Pays : France

Adresse électronique : direction.achats-ght@chu-amiens.fr

Téléphone : 0322088630

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 17800005500016

Adresse postale : 14 rue Lemerchier

Ville : AMIENS

Code postal : 80000

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : 0322336170

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : eed8737d-7eb1-49b8-a710-9e4be6db2e66 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/06/2024 à 10:48

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/06/2024